

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

Début de séance 20h00

Présents : Sylvie BOZEK, Sylvana CAPRARO, Bernard FRAIZIER, Delphine GUERRIN, Nicolas KOEHREN, Serge HUMBLLOT, Chantal PARRENIN, Philippe PISSELOUP, Christian SAINTHOT

Absents excusés : Séverine DESHAYES (pouvoir à Sylvana CAPRARO), Claude PETITGUYOT

■ Budget général :

● Compte administratif et compte de gestion– budget général 2018 :

Pour information, le maire ne vote pas le compte administratif. Il est sorti de la salle du conseil lors du vote. Le CA a été approuvé par 9 votes pour.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	758 794,55	1 499 018,48	2 257 813,03
Recettes	1 683 331,75	1 064 017,52	2 747 349,27
Total	924 537,20	-435 000,96	489 536,24

L'exercice 2018 a généré :

- un excédent de fonctionnement de 924 537.20 €
- un déficit d'investissement de 435 000.96 €

● Affectation des résultats 2018 :

Le résultat de fonctionnement 924 537,20 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 782 611.74 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 141 925,46 €

Vote à l'unanimité (10 votes).

● Budget primitif 2019 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 212 069,46	1 865 198,20	3 077 267,66
Recettes	1 212 069,46	1 865 198,20	3 077 267,66

Le Maire présente un budget 2019 équilibré en recette et en dépense :

- section fonctionnement à 1 212 069,46 €
- section investissement à 1 865 198,20€

Vote à l'unanimité (10 votes).

■ Votes des taxes 2019 :

Les 3 taxes sont reconduites sans augmentation pour 2019, à l'unanimité, à savoir :

Taxes	Taux imposition communaux 2019
Habitation	8,49 %
Foncier bâti	18,56 %
Foncier non bâti	33,82 %

■ Indemnité gardiennage de l'église

Monsieur le Maire rappelle que Michel MERCET, résidant de la commune, effectue le gardiennage de l'église depuis plusieurs années de manière très sérieuse et efficace. Une circulaire fixe à 476.86 € l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2019 pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice de culte. Cette somme lui sera donc versée.

■ SPA : Chats errants

Le Maire explique que la convention passée entre la commune et la fondation 30 millions d'amis début 2017 a été résiliée au 31 décembre 2018. Une nouvelle convention est proposée où désormais la moitié des frais de stérilisations serait en charge de la commune.

Le conseil municipal décide de reporter la décision.

■ Questions diverses :

● Cartes de pêche :

Une association va être créée afin de gérer l'empoissonnement, la vente des cartes de pêche et la préservation des abords de l'Etang Rouge.

● Election européennes :

Il est rappelé que les élections au parlement européen se dérouleront le 26 mai 2019.

● Secrétariat :

Arrivée à Mont-sous-Vaudrey en janvier 2019, Carole Plathey assure l'accueil de la mairie. Son contrat court jusqu'à fin avril. Satisfait de son travail, le conseil souhaite la nommer stagiaire à compter du 1^{er} mai 2019.

● Plantation des arbres par les enfants des écoles :

Il est souligné la réussite de la journée du 21 mars où les enfants des écoles ont planté des arbres en forêt de Mont-sous-Vaudrey. Il est envisagé la possibilité de permettre l'accès à la belle saison du site selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

Fin de séance 21h45

Le Maire,
Bernard FRAIZIER

